

## Recherches sociographiques



Johanne CARBONNEAU, *Violence conjugale, des spécialistes se prononcent*, Montréal, Remue-ménage, 2005, 244 p.

Mylène Jaccoud

Volume 47, Number 2, mai-août 2006

La santé

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/014233ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/014233ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jaccoud, M. (2006). Review of [Johanne CARBONNEAU, *Violence conjugale, des spécialistes se prononcent*, Montréal, Remue-ménage, 2005, 244 p.] *Recherches sociographiques*, 47(2), 438–440. <https://doi.org/10.7202/014233ar>

Nouvelle-Zélande) ou non (Allemagne, France, Pays-Bas). Depuis les années 1970, ce n'est donc pas aux États-Unis ni au Canada que la controverse scientifique et politique sur cette idée a été la plus animée. Autre exemple d'imprécision dommageable, à propos de l'allocation universelle cette fois : s'il n'est pas incorrect d'écrire qu'un petit parti belge a accordé une place centrale à l'idée dans son programme électoral, pourquoi ne pas s'attarder sur le cas de formations politiques bien plus significatives ayant défendu l'idée en Europe ou en Amérique du Nord (écologistes, par exemple) ? Et pourquoi simplifier le débat économique sur cette idée en opposant une défense néolibérale, qui revendique l'hyper-flexibilité du marché du travail, et une défense « posttravailliste », qui semble capituler devant la montée du chômage ? Après tout la défense la plus aboutie et la plus influente de l'allocation universelle n'est-elle pas le fait d'un libéral de gauche, Philippe Van Parijs, héritier direct de la pensée de John Rawls, qui ne peut être classé ni chez les « néolibéraux », ni chez les « posttravaillistes » ?

Au terme de la lecture, l'aspect le plus gênant pour un observateur averti reste toutefois l'accumulation non hiérarchisée de références de seconde main. À plusieurs reprises, au travers de l'ensemble des chapitres, l'auteur donne le sentiment de compiler des notes de lectures qui, si elles ne sont certes pas dépourvues d'intérêt, sont rarement articulées les unes aux autres de façon satisfaisante. Le chapitre 2, qui traite de la comparaison des dispositifs d'assistance, est à cet égard symptomatique. Essentiellement fondé sur quelques rares rapports officiels, il ne contient aucune référence directe aux législations nationales. Surtout, les données de seconde main sur lesquelles il est construit sont pour la plupart déjà anciennes et tout à fait dépassées. Ainsi les tableaux des pages 52-54 présentent-ils des chiffres datant du début des années 1990, qui ne correspondent plus à aucune réalité factuelle – sans compter que les montants sont exprimés en dollars (américains ?) et en... livres sterling.

En somme, voilà un ouvrage qui constitue sans nul doute une utile base de travail, mais qui peut difficilement prétendre au statut de référence incontournable.

Yannick VANDERBORGHT

*Chargé de recherches du Fonds National  
de la Recherche Scientifique,  
Université catholique de Louvain (Belgique).*

---

Johanne CARBONNEAU, *Violence conjugale, des spécialistes se prononcent*, Montréal, Remue-ménage, 2005, 244 p.

En mai 2004, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition organisait à l'Université de Montréal une conférence (*Conférence québécoise sur la violence conjugale : Vivement la sécurité ! Dégager de nouvelles perspectives pour la protection des femmes et des enfants*) réunissant chercheurs universitaires et

intervenants sur le thème de la violence conjugale. *Violence conjugale, des spécialistes se prononcent*, rédigé par Johanne Carbonneau, est la synthèse d'une centaine d'interventions présentées à ce colloque.

L'ouvrage comprend trois parties. La première (« Backlash »), à contenu plus théorique, identifie les problématiques contemporaines susceptibles de comprendre et d'analyser l'occurrence et la permanence de la violence conjugale. L'antiféminisme et le masculinisme, la sexualisation précoce des jeunes filles et de l'image des femmes, le mythe de l'équivalence de la violence des femmes à celle des hommes ainsi que les répercussions de l'idéologie néolibérale sur la vie des femmes victimes de violence conjugale sont les principaux facteurs esquissés dans cet ouvrage. La deuxième partie (« *Où en sommes-nous ?* »), plus centrale dans l'ouvrage, dresse un portrait général mais très informatif des initiatives en matière de prévention, de dépistage, d'intervention, de protection et de formation des intervenantes. La troisième et dernière partie du livre (« *Où allons-nous ?* ») identifie les pistes d'action prometteuses pour contrer le problème de la violence conjugale.

La synthèse de cette conférence, écrit dans un langage accessible (un « style journalistique » comme le précise Johanne Carbonneau), s'adresse principalement aux personnes confrontées à la violence conjugale dans l'exercice de leur travail (milieu sociosanitaire, communautaire, éducatif, policier, juridique, etc.). Le livre est en effet conçu de manière à donner un aperçu très général de la problématique de la violence conjugale et des principales questions et défis que pose l'intervention en la matière. Deux postures sont adoptées dans cette synthèse : d'une part, l'analyse et l'intervention féministe en constituent la toile de fond théorique et d'autre part, la violence conjugale y est principalement envisagée sous l'angle des femmes victimisées. Ces postures, aussi légitimes soient-elles, ont toutefois des effets regrettables. Les débats théoriques sur la manière d'envisager et de construire la problématique de la violence conjugale sont neutralisés. Pourtant, en dépit de l'analyse et de l'intervention féministe, d'autres modèles d'intervention sont utilisés (par exemple les approches humaniste, psychodynamique et systémique). Il aurait été enrichissant que ces approches soient minimalement discutées. L'autre effet de cette double posture est l'occultation des pratiques d'intervention auprès des conjoints violents. Ces pratiques d'intervention auraient pu être présentées sans les reléguer d'emblée à une nouvelle figure de l'antiféminisme (p. 29). Le dernier effet regrettable de cette double posture est la stigmatisation des pratiques alternatives (en particulier la médiation), des pratiques systématiquement suspectées de reproduire les rapports inégalitaires entre hommes et femmes, de compromettre la sécurité des femmes et de cantonner la violence conjugale à la sphère privée sans qu'une analyse fouillée des forces et des limites de telles approches n'y soit intégrée.

Bien qu'une section de l'ouvrage soit consacrée aux interventions adaptées aux femmes identifiées comme présentant des besoins spécifiques (les sourdes, les lesbiennes, les femmes itinérantes, les femmes âgées et les immigrantes), la violence conjugale en milieu autochtone est passée sous silence. Cette absence est difficilement justifiable. Les femmes autochtones sont non seulement particulièrement touchées par la violence familiale et conjugale mais elles ont aussi mis en place des modèles

d'intervention novateurs (cercles de guérison, cercles de femmes) qui mériteraient d'être mieux connus des intervenantes non autochtones. Il s'agit là des principales lacunes d'un ouvrage généraliste et engagé mais qui n'accorde que peu de place aux débats et aux échanges sur les principes et les modèles d'intervention.

En dépit de ses limites et de ses *a priori*, l'ouvrage a l'avantage d'offrir un large éventail des pratiques qui ont cours au Québec en matière de dépistage, de sécurisation, de prévention et d'intervention (partie centrale de l'ouvrage). Le panorama des types d'intervention et des secteurs mobilisés et ciblés par ces actions, quoique descriptif, n'en demeure pas moins fort instructif. Les ponts établis entre la pratique et la recherche à travers les présentations colligées dans cet ouvrage sont limités mais fournissent tout de même quelques résultats intéressants, notamment sur le profil des femmes âgées victimes de violence conjugale (p. 98), sur la sévérité du risque d'agression (p. 133), sur les pratiques de judiciarisation (p. 177) et sur l'homicide conjugal (p. 20 et p. 149). Par contre, l'évaluation des programmes d'intervention reste lacunaire dans ce recueil. En définitive, *Violence conjugale, des spécialistes se prononcent* est un livre de référence qui saura intéresser les intervenantes nouvellement engagées dans le secteur de la violence conjugale mais qui demeure néanmoins insuffisant pour des professionnelles plus aguerries.

Mylène JACCOUD

École de criminologie,  
Université de Montréal.

---

Élaine AUDET, *Prostitution. Perspectives féministes*, Montréal Sisyphe, 2005, 120 p. (Contrepoint.)

Madame Audet, poète et essayiste, publie sous un format de missel (15 cm x 10 cm) un essai qui constitue une dénonciation tout azimut de la prostitution qu'elle définit comme l'essence même du patriarcat. Dans un premier chapitre, intitulé « des positions incompatibles », elle critique les positions théoriques et les politiques criminelles proposées par tous ceux et celles qui ne suivent pas scrupuleusement la voie féministe radicale. Dans les chapitres suivants, elle poursuit en dénonçant tour à tour les proxénètes et les clients. Elle offre ensuite un tour d'horizon de sa perception du marché de la prostitution qu'elle identifie essentiellement à une forme de violence sexuelle. Elle conclut en plaidant pour une société sans prostitution et appelle les féministes radicales à une mobilisation soutenue.

Ce petit essai, on a tôt fait de le constater, est d'abord et avant tout un réquisitoire contre la prostitution et n'obéit nullement à des critères de rigueur scientifique. L'auteure puise indifféremment à des publications académiques (parfois datées), à des énoncés de politiques d'ONG ou encore à des discours abolitionnistes sur la prostitution si bien que chaque paragraphe ou presque pourrait faire l'objet de commentaires. Nous nous contenterons ici de signaler quelques éléments.